



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'une convention de partenariat entre Bank Al-Maghrib et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT)

Rabat, le 9 février 2022

Bank Al-Maghrib et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) ont signé, aujourd'hui, mercredi 9 février 2022 à Rabat, une convention de partenariat portant sur la mise en place d'un cadre de collaboration pour l'échange de données et d'expériences dans les domaines d'intérêt commun.

Cette collaboration permettra aux deux institutions de bénéficier des évolutions technologiques dans les domaines de l'information et des infrastructures numériques. Les actions de coopération communes concerneront également les services bancaires digitaux, les moyens de paiement innovants ainsi que les aspects inhérents à ces deux domaines. L'accord couvre aussi les aspects relatifs aux plateformes d'échange des crypto-actifs.

La convention a été signée par Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, et Monsieur Az-El-Arabe Hassibi, Directeur Général de l'ANRT.

Contact presse :

Loubna Chihab

Tel : 05.37.57.43.96

E-mail : l.chihab@bkam.ma

Suivez nous sur Twitter @bankalmaghrib